

Offre d'emploi pour un poste de psychomotricien (ne) temps plein au centre pédopsychiatrique de jour de SAINT AMAND LES EAUX

Recherchons un/une psychomotricien (ne) temps plein en CDD susceptible d'évoluer assez rapidement en CDI pour un Hôpital de Jour Pédopsychiatrique pour enfants âgés de 2 à 9 ans présentant des troubles du développement.

La structure est située à SAINT AMAND LES EAUX (à 39 kms de LILLE), et dépend du Centre Hospitalier de VALENCIENNES. Elle est bien desservie par les transports en commun et facilement accessible en voiture (pas d'embouteillage).

Un profil de poste est joint à la présente offre d'emploi.

Les lettres de motivation et CV sont à envoyer aux adresses mail suivantes :

- wallet-c@ch-valenciennes.fr
- gritton-ac@ch-valenciennes.fr
- amaouche-a@ch-valenciennes.fr

Le poste est à pourvoir actuellement.

Pour des renseignements sur cette offre d'emploi, téléphoner au 03.27.09.64.01 et demander le Docteur AMAOUCHE.

Profil de poste de la psychomotricienne en pédopsychiatrie

Horaire de travail : en journée du lundi au vendredi (de 9h à 16h30 ou 17h)

MISSIONS :

D'accueil des enfants et de leur famille :

- d'écoute auprès des enfants et de leur famille
- de communication des informations à l'enfant et à sa famille

De recherche :

- pratique les bilans psychomoteurs (entretiens et tests...) pour évaluer les troubles
- réalise un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne
- établit un bilan des capacités du patient

De soins :

- élabore un projet thérapeutique
- rééduque par l'intermédiaire du corps, sur prescription médicale, les fonctions mentales et motrices perturbées (troubles psychiques, neuropsychiques, psychosomatiques et psychoaffectifs) de l'enfant
- établit des comptes rendus et des bilans de rééducation

D'information et d'éducation :

- information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage
- établit des échanges constructifs avec la famille et les professionnels
- de formation auprès des étudiants et des nouveaux arrivés

D'évaluation :

- contrôle à intervalle régulier les progrès réalisés et en rend compte au médecin prescripteur, à l'enfant et à la famille
- des stagiaires en formation et des nouveaux arrivés.

CAPACITES REQUISES :

1. Savoir :

- connaître les textes législatifs relatifs à l'exercice de la profession de psychomotricienne
- connaître les techniques de questionnement et d'écoute
- avoir des connaissances en physiologie et anatomie
- pratiquer des tests psychomoteurs
- connaître la méthodologie d'analyse et de diagnostic
- connaître les pathologies de la déficience psychomotrice et neuromotrice
- connaître les différentes techniques de rééducation d'expression psychosensorielle, d'approche corporelle (musique, danse, chant, théâtre, modelage, arts plastiques...)
- connaître les techniques et outils de communication

2. Savoir-faire :

- écouter, observer, analyser le comportement du patient
- évaluer la coordination, la latéralisation, la représentation du schéma corporel et spatiotemporel
- évaluer les qualités relationnelles et affectives du patient
- réaliser un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne
- interpréter les données cliniques issues du bilan
- définir les activités thérapeutiques permettant l'adaptation et/ou la réadaptation d'enfants présentant des troubles psychomoteurs ou neuromoteurs
- organiser un cadre thérapeutique singulier pour chaque patient
- animer des activités de médiation corporelle, stimulation, relaxation en individuel
- élaborer des comptes rendus et bilan de rééducation
- capacité à travailler en équipe pour une bonne coopération
- organiser son temps de travail
- évaluer les priorités

3. Savoir être :

- capacité à accueillir, à coopérer, à apporter une dimension pédagogique dans le travail
- expliquer les modalités et objectifs de la démarche à l'entourage
- établir des échanges constructifs avec la famille et les professionnels
- avoir un comportement adapté envers les enfants et leur famille, créer une relation de confiance
- savoir faire preuve de discrétion
- assurer une approche personnalisée de l'enfant
- capable de se remettre en question pour progresser
- capable d'accepter les critiques

4. Savoir progresser :

- faire preuve de réceptivité au changement
- être capable de s'adapter à l'évolution du service et de son organisation
- être capable de s'informer dans tous les domaines de compétences
- rechercher constamment des techniques nouvelles d'éveil et de dialogue corporel
- être capable de se former
- être capable de s'auto évaluer